



MISE À JOUR N^o 1

1. Introduction

Le ministère de la Défense nationale a reçu des demandes de renseignements à la suite de la publication de la demande de propositions (DP) MDN-14/0000708 – Formation linguistique individuelle adaptée en français.

2. Question 1

« Nous sommes intéressés par l'appel d'offre DND-14/0000708. Cependant, nous voulions vous poser une question:
Pour le critère TO2, nous comprenons que les renseignements requis en a, b et c permettront de démontrer l'expérience de la ressource enseignante. Pourriez-vous accorder l'occasion aux ressources qui ont moins de 1500 heures en EMS d'être considérés dans les critères? Pourriez-vous assouplir ce critère, s'il vous plaît? »

3. Réponse 1

La question a été examinée par le responsable technique et il a été conclu que le critère TO2 restera tel quel.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent les mêmes.